

AVANT-PROPOS

par Patrick Bézier

La responsabilité. Cette vertu est inhérente à l'identité d'Audiens, un groupe de protection sociale, un acteur de l'économie sociale fondé en 2003, sous ce nom, par les partenaires sociaux pour protéger et accompagner tous les professionnels de la culture – qu'ils soient employeurs, créateurs d'entreprise, salariés intermittents et permanents, indépendants, journalistes et pigistes, demandeurs d'emplois ou retraités.

Le groupe doit en effet respecter ses engagements sur le long terme, faisant écho à la singularité socio-économique de la culture.

Mais l'exigence d'Audiens, partagée avec ses partenaires sociaux, est plus ambitieuse encore. Défendre la culture, ce bien commun universel, protéger et servir l'intérêt général, en fin de compte, c'est anticiper et accompagner les mutations, voire les ruptures économiques et technologiques ayant traversé ces secteurs au fil de l'Histoire.

Ces mutations se traduisent par l'émergence de nouvelles pratiques, de nouveaux métiers. Elles engagent le marché de l'emploi, favorisent de nouvelles modalités de collaboration en projet, en réseau, et induisent une certaine discontinuité dans les carrières.

L'ambition est ample: il s'agit d'innover et de réformer, tout en préservant les particularités propres aux métiers de l'information et de la création. Métiers d'autant plus exigeants qu'ils imposent leurs contraintes, leur rythme et leur calendrier si particuliers, et font parfois supporter des périodes de ruptures inattendues à ceux qui y viennent par passion. Les réflexions du groupe associent professionnels et partenaires sociaux autour de ces transitions, de ces

Avant-propos

mobilités et de la nécessaire sécurisation de la personne, quelles que soient les expériences de chacun et la diversité des statuts.

Par cette démarche résolument prospective, Audiens, légataire de cent cinquante ans de solidarité et de progrès, perpétue la vocation d'institutions qui ont bâti une protection sociale pérenne, à bien des égards pionnière car adaptée aux conditions d'exercice atypiques des professionnels de la culture.

Les Comités d'histoire: le devoir de mémoire, l'exigence de la transmission

Les Comités d'histoire, journées d'étude organisées dans des lieux emblématiques de la culture et de l'éducation, confèrent à cet héritage un sens très actuel. En effet, l'exploration et la compréhension du passé sont plus que jamais nécessaires, à l'heure où l'accélération du temps et l'immédiateté encouragent l'amnésie, voire l'aliénation.

Par la revendication du savoir, Audiens exerce naturellement son devoir de mémoire ; la transmission intergénérationnelle lui semble indissociable de la cohésion citoyenne comme terre d'expérimentation et construction d'un socle commun de valeurs.

Afin d'encadrer les travaux des Comités et de leur insuffler une dimension scientifique, le groupe Audiens s'est associé à deux historiens, assistés par des membres de leurs unités de recherche. La rigueur et l'acuité de leurs travaux ont une vertu essentielle : rendre l'Histoire accessible à tous et inspirer une réflexion prospective dont se nourrit le groupe dans chacune de ses initiatives.

Je tiens à saluer personnellement Pascale Goetschel, spécialiste de l'histoire des spectacles en France et des politiques culturelles du spectacle vivant, maître de conférences à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, directrice du Centre d'histoire sociale du xx^e siècle, et Patrick Eveno, professeur d'histoire des médias au sein de cette prestigieuse

université et dans les écoles de journalisme, expert et grand connaisseur du secteur de l'information.

Cette œuvre analytique n'aurait pas vu le jour, cependant, sans l'expérience des nombreux témoins, professionnels de la presse ou du spectacle, qui apportent une richesse humaine indispensable à l'intelligibilité historique. Je cite leurs noms avec reconnaissance : Bernard Broyet, François Devevey, Denis Fouqueray, Catherine Lazzari, Jacqueline Papet, Jean-François Besse, Patrick Ferrier, Gildas Flohic, Jean Voirin, Agnès Rico, Roger Alexandre, Pierre Bessi, Jean-Michel Floret, Claude Mas, Guy Arnol, Jean-Michel Garrigues, Daniel Ramponi.

Ces observateurs, avant tout formidables interprètes de l'Histoire, nous ont fait l'honneur et l'amitié de croiser leurs savoirs pour étudier l'évolution de la protection sociale à travers les crises et mutations de la culture, soulignant à quel point ces secteurs ont su encourager la solidarité, la justice sociale, et s'organiser pour créer des dispositifs originaux visant à structurer la profession et protéger les plus démunis.

Du GRISS et l'IPS Bellini-Gutenberg jusqu'à la naissance d'Audiens, des institutions de prévoyance ou de retraite complémentaires Agirc-Arrco, des mutuelles MNPLC, Mudos ou MAPS, du Centre de santé René-Laborie aux maisons de retraite des artistes, ce troisième tome des *Coulisses de l'Histoire* illustre la volonté inaltérable des partenaires sociaux de réunir tous les acteurs de la création et de l'information au sein d'un même groupe de protection sociale. Un groupe professionnel au service des particuliers et des entreprises, plus novateur, plus fort et toujours plus proche de ses adhérents.

Des valeurs dans l'Histoire

L'histoire dont nous parlons ici, somme toute, est celle de valeurs humanistes : respect et solidarité envers les anciens et envers tous ceux qui, à un moment de leur vie ou de leur parcours, peuvent se retrouver précarisés.

Avant-propos

Ces valeurs cardinales constituent l'essence même d'Audiens, son quotidien, sa raison d'être; elles irriguent l'action des femmes et hommes qui le composent depuis son origine. Des valeurs que le paritarisme a engagées sur la voie de la qualité et du progrès, afin de bâtir la protection sociale de demain.

Audiens n'en détient certes pas l'exclusivité, mais son exigence et sa fierté sont de les accomplir, animé de l'invariable ambition d'innover et de s'adapter aux défis de la profession. Comme un legs dû aux générations futures, où le social occupe toute sa place au sein de l'Histoire.

INTRODUCTION

par Patrick Eveno

Les journées d'études des Comités d'histoire d'Audiens se tiennent généralement dans l'amphithéâtre Louis-Liard, l'un des plus beaux de la Sorbonne. Louis Liard était recteur de l'académie de Paris ; parmi ses œuvres, il a été l'initiateur du « Sou du soldat », qui incitait les enfants des écoles à cotiser pour la solidarité avec les enfants orphelins de père mort à la guerre. C'était en 1916, il y a bientôt cent ans, et c'était déjà la solidarité en actes. Ainsi, Audiens est placé sous le signe de la solidarité, qui est également l'une de ses missions.

La protection sociale des professionnels de la presse, du spectacle vivant ou enregistré, de l'audiovisuel, du cinéma et de la culture est le cœur du métier d'Audiens. En même temps, Audiens a souhaité depuis longtemps mettre en place des comités d'histoire afin de recueillir la mémoire et d'écrire l'histoire de la protection sociale de ces métiers spécifiques.

Les deux comités, l'un pour le spectacle et l'autre pour l'information – entre les deux il y a l'audiovisuel, qui est à la fois de l'information, du divertissement avec du spectacle vivant et du spectacle enregistré –, se partagent équitablement les sujets. Ces deux comités réunissent des grands témoins, acteurs historiques des divers métiers qui composent le secteur, afin de confronter leurs témoignages aux recherches des historiens. Ainsi se rencontrent la mémoire et l'histoire.

Une démarche à la fois historique et mémorielle, souvent complémentaire mais parfois conflictuelle. En effet, la mémoire des témoins n'est pas forcément conforme aux résultats des recherches menées par les historiens

Introduction

qui travaillent à partir des archives. De cette confrontation découle un enrichissement mutuel qui contribue à nous donner une vision plus pertinente de cette histoire.

Notre mission est donc d'étudier l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent de faire face aux conséquences financières des risques sociaux dans ces métiers très spécifiques de la presse et du spectacle. Les métiers couverts par Audiens sont des métiers à risques, des métiers à grande flexibilité, découlant de l'irrégularité permanente du travail, de sa variation journalière ou saisonnière, et donc des contrats à durée parfois très peu déterminée et souvent très précaires.

Cette organisation particulière du travail entraîne une protection sociale spécifique. Les comités d'histoire se doivent de faire un examen intellectuel paritaire de ce qu'étaient à la fois cette protection sociale et ces métiers. Nous cherchons en permanence à croiser les regards des sociologues, des historiens, des professionnels, des acteurs.

Nos outils sont les réunions de comités où nous interviewons des professionnels. Nous faisons aussi des entretiens individuels, afin de recueillir la parole des témoins.

Un séminaire de recherche, qui se réunit tous les deux mois à Paris-I, rassemble des historiens et des sociologues du social, du syndicalisme, de la protection sociale, des métiers ou des secteurs couverts par Audiens.

Confrontation des sources vivantes, des archives écrites, recensement des ressources et des archives avec la mise en ligne du «Guide des sources»: le but est de faire la synthèse de tous ces apports.

La première journée d'études, prévue en novembre 2007 et annulée pour fait d'occupation de la Sorbonne par les étudiants, s'est tenue le 18 avril 2008; la deuxième le 24 juin 2008. La troisième journée d'études a eu lieu le 31 janvier 2011, la quatrième le 7 novembre 2011. Les deux premières journées d'études ont été réunies dans le tome I des

*Coulisses de l'histoire*¹, les troisième et quatrième ont été réunies dans le tome II des *Coulisses de l'histoire*².

Ce tome III des *Coulisses de l'histoire* réunit les cinquième et sixième journées d'études, des 26 mars 2013 et 25 mars 2014. La première partie est consacrée à l'évolution de la protection sociale, qui résulte largement des mutations de la société, de l'économie et des métiers couverts par cette protection sociale. La deuxième partie retrace l'histoire de la constitution d'Audiens, à partir de témoignages confrontés au regard de chercheurs.

1. *Les Coulisses de l'histoire*, tome I, *Étude sur la protection sociale de la presse et du spectacle aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, 2009.

2. *Les Coulisses de l'histoire*, tome II, *La Protection sociale du spectacle et des médias. Des institutions et des hommes*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, coll. «Planète sociale», 2012.

PREMIÈRE PARTIE

**LA PROTECTION SOCIALE
DE LA PRESSE ET DU SPECTACLE
FACE AUX CRISES ET AUX MUTATIONS**

PRÉSENTATION
par Henri Bignalet

Mesdames, messieurs, je suis très heureux de vous accueillir pour cette cinquième journée d'études de notre Comité d'histoire, consacrée à la protection sociale de la presse et du spectacle face aux crises et aux mutations.

Composés d'universitaires et de professionnels, nos comités d'histoire formalisent, depuis sept ans déjà, l'histoire de la protection sociale des secteurs que le groupe sert au quotidien : la culture, la communication et les médias.

En confrontant regards et vérités d'historiens aux témoignages des principaux acteurs de la protection de ce secteur, Audiens exerce ainsi son devoir de mémoire, mais aussi de transmission pour faire découvrir ou revivre les grandes avancées sociales et solidaires de ces professions.

Cette lecture croisée offre à tous une vaste et passionnante exploration dans le temps et constitue un enseignement et un éclairage précieux pour comprendre notre passé et mieux appréhender notre avenir.

Patrick Bézier et moi profitons de cette occasion qui nous est donnée pour remercier les chercheurs, particulièrement Pascale Goetschel et Patrick Eveno, qui nous accompagnent, pour certains depuis 2006. Leur expertise et leurs apports nous sont évidemment essentiels. Leurs travaux redonnent en effet âme aux mouvements collectifs, ressuscitent les luttes et les efforts des figures disparues, donnent voix à ceux qui sont encore là et rendent notre histoire saisissable et donc transmissible.

Nous remercions également très chaleureusement nos précieux témoins : Bernard Broyet, François Devevey, Denis Fouqueray, Catherine Lazzari, Jacqueline Papet, qui nous font l'honneur et l'amitié de leur présence. Témoins

privilegiés, bien sûr, mais aussi acteurs de cette histoire que nous allons découvrir et partager ensemble.

Bien qu'aucune journée d'études ne se soit déroulée en 2012, cette année a été néanmoins une année riche pour notre comité d'histoire. Il y eut d'abord la publication, aux éditions Jacob-Duvernet, du tome II des *Coulisses de l'histoire*, fruit de nos troisième et quatrième journées d'études. Cet ouvrage collectif relate l'histoire d'institutions mais aussi de précurseurs, tels le baron Taylor, Jules Pacra ou Michel Bidou.

2012 a également vu la mise en ligne du site des sources pour l'histoire de la protection sociale du spectacle et des médias. C'est une base documentaire conséquente, variée, et qui constitue un formidable outil à disposition des historiens, mais aussi des journalistes, économistes, juristes, sociologues, spécialistes du droit du travail ou de la protection sociale.

Nous tenons ici à saluer le professionnalisme, l'implication de chaque instant et l'extrême ténacité de Charlotte Siney pour mener à bien ce Guide des sources.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous de naviguer au sein de ce document, au gré de ses recherches ou envies, et de se laisser porter par ses multiples possibilités afin d'y faire de surprenantes découvertes.

Je suis donc heureux et honoré d'ouvrir cette cinquième journée dont le thème est consacré aux évolutions de la protection sociale de nos secteurs face aux crises et aux mutations.

CRISE DU THÉÂTRE ET PROTECTION SOCIALE :
LE CAS DE LA FRANCE ET DE PARIS
par Pascale Goetschel

« Si vous cherchez à connaître la cause des maux qui assiègent le théâtre, cherchez-la en dehors du théâtre même et scrutez la société pour en trouver le secret¹. » Telle est la recommandation faite par Mauclerc en 1856 aux observateurs de la vie théâtrale. Ces maux dont souffrirait l'art dramatique, et sur lesquels toute une opinion littéraire s'alarme au milieu du XIX^e siècle, ne sont pas nouveaux. Depuis l'Antiquité, l'art dramatique est sujet à polémiques et controverses. Cependant, c'est au cours du siècle des Lumières que se constitue en France l'idée d'une irrémédiable décadence du théâtre autour de considérations sociales, morales et politiques. Loin de disparaître, la dénonciation de la « maladie » du théâtre se diffuse tout au long du XIX^e siècle. Au-delà des seuls cercles artistiques et littéraires, elle se propage par le biais d'une presse en pleine expansion. Alors que les débats sur la censure font rage durant plusieurs décennies – celle-ci ne s'interrompant qu'en 1905 faute de censeurs –, la liberté d'ouvrir un théâtre octroyée par décret en 1864 alimente le désarroi. La surabondance de salles qu'aurait provoquée cette décision aurait précipité la faillite des théâtres et la dégradation du goût. La destruction de plusieurs salles du « Boulevard du Crime » dans la capitale, liée aux travaux d'Hausmann depuis le mitan du siècle, aurait contribué à l'embourgeoisement du théâtre. La montée en puissance de nouvelles formes de spectacle (café-concert, puis music-hall et cinéma, puis radio, puis, après la Seconde Guerre

1. Mauclerc, « Considérations sur l'art dramatique », feuilleton de *La Ruche normande*, 1856 (BnF, 8 RT 230).

mondiale, télévision, et plus récemment encore l'univers de la «Toile») aurait signé les progressifs coups de grâce.

Pourtant, la situation n'est ni aussi schématique, ni aussi désespérée que plusieurs commentateurs ont bien voulu l'écrire. Bien avant 1864, et malgré des dispositions réglementaires ou législatives qui ne cessent de renforcer le privilège de quelques salles seules autorisées à jouer la tragédie et la comédie, plusieurs troupes et scènes émergent. Elles prospèrent sur les boulevards et provoquent l'agacement. Il faudrait se débarrasser de «ces boudoirs, de ces tavernes, de ces tabagies où va se perdre le talent et s'égarer la pureté du goût, propose un auteur dès les années 1760¹. Plus largement, aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, et malgré l'essor d'autres loisirs, des théâtres demeurent et prospèrent. Certes, le théâtre n'a plus la même fonction aujourd'hui qu'il y a un siècle, au moment où il exerçait un indéniable pouvoir sur l'opinion. Il n'empêche, le nombre de salles ne cesse d'augmenter. En 1851, Paris et sa périphérie comptaient vingt théâtres et treize cafés chantants. Deux cent soixante-trois pièces nouvelles, dont de nombreuses pièces en un seul acte, y étaient représentées. Cette moyenne paraissait déjà médiocre aux frères Goncourt. Elle est rapidement dépassée. En 1885, à côté des trente théâtres de Paris et de sa Petite ceinture existait une trentaine de cafés chantants, pour un nombre à peu près équivalent de pièces. Dans les années 1920, le total s'accroît encore : «Aujourd'hui Paris possède soixante-deux théâtres réguliers, des quantités de compagnies théâtrales, qui donnent des représentations où elles peuvent, une dizaine de grands music-halls, quantité de cabarets, sans faire état des cinémas où il arrive que l'on joue de petits ouvrages en un acte².»

Le public a augmenté de manière exponentielle : «Le public qui va au spectacle a augmenté aussi dans de très fortes proportions, en raison de l'accession plus générale

1. Jean-François Cailhava de l'Estendoux, *Causes de la décadence du goût du théâtre et moyens de le faire refleurir*, Paris, Dufour, 1768, rééd. 1807, p. 38.

2. P. H., «Un peu de statistique», *Liberté*, 26 janvier 1928.

aux richesses, des facilités plus grandes des transports, et aussi de la perte, chez beaucoup, des goûts d'économie¹».

En 1923, le personnel des spectacles de Paris peut être estimé à vingt mille². La même année, on dénombre deux cent quatre-vingts pièces nouvelles et environ cent dix reprises³.

Des théâtres privés, dont le nombre varie entre une quarantaine et une soixantaine, se concentrent dans quelques quartiers parisiens, sur les boulevards et dans les arrondissements de l'Ouest puis du côté de Montparnasse après la Première Guerre mondiale. Tandis que de «petites bonbonnières», pour reprendre le terme en usage à l'époque, fleurissent dans les années 1920 sur la Rive droite – Madeleine, Daunou, Mogador, la Potinière, Nouveautés, Michodière, Pigalle, Saint-Georges, Ambassadeurs –, de petites scènes sont édifiées après la Seconde Guerre mondiale sur la Rive gauche et à Saint-Germain-des-Prés. Les théâtres dépendant de l'État voient aussi leur nombre s'accroître, particulièrement dans la deuxième moitié du xx^e siècle. Les théâtres de prestige national, déjà anciens – Comédie-Française, Odéon, Opéra, Opéra-Comique –, sont rejoints après la Seconde Guerre mondiale par des théâtres de «service public» tel le TNP de Jean Vilar en 1951, érigé au rang de théâtre national, ou le Théâtre de l'Est parisien devenu plus tardivement Centre dramatique national⁴. Des salles et des pièces en nombre, des acteurs, des employés et un public en expansion depuis deux siècles : le paysage n'évoque pas une situation particulièrement catastrophique.

Un indice économique fournit une preuve assez décisive du caractère relativement florissant du secteur : le «droit des pauvres». Celui-ci est perçu depuis le xvii^e siècle sur

1. *Ibid.*

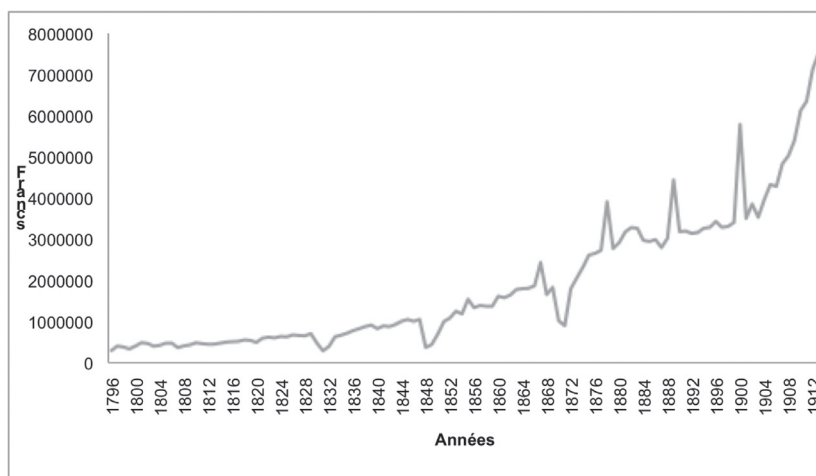
2. *Cf. Comœdia*, 28 décembre 1922.

3. Lucien Descaves, «Quatre cents pièces et un mot», *L'Intransigeant*, 30 décembre 1923.

4. Statut qui correspond à un label et à une subvention octroyés par l'État en échange du respect d'un cahier des charges sur les missions dudit CDN. *Cf. Pascale Goetschel, Décentralisation et renouveau du théâtre*, Paris, Puf, 2004.

les recettes des salles aux bénéfices des indigents des Hôpitaux de Paris puis de l'Assistance publique¹. L'observation de son évolution sur plus d'une centaine d'années suggère que le secteur rapporte. Les grands événements comme les Expositions universelles ou les grands Salons sont particulièrement bénéfiques. Certes, certaines périodes de creux sont notables. Cependant, celles-ci correspondent à des moments de crises politiques ou de conflits (1830-1831, 1848-1850, 1870-1871) et ne sont que conjoncturelles.

1. Perception du droit des pauvres sur les spectacles²



Combattu depuis des décennies, le droit des pauvres disparaît en pleine Seconde Guerre mondiale, remplacé par une taxe sur les spectacles. Jusque-là, et même s'il faut tenir compte de l'inflation après la Première Guerre mondiale, les bénéfices issus du droit des pauvres connaissent une augmentation. Voilà le signe que les recettes des théâtres ne sont pas en berne, y compris, plus tard, au début des années 1930 et malgré quelques années un peu plus en retrait.

1. Ce droit des pauvres est hérité d'une taxe perçue depuis 1541 par les Confrères de la Passion.

2. Tableau établi à partir des données de l'Assistance publique (Archives de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, AAP, 72 FOSS 11, 12, 13).